© MZ

© bpost

Informations générales sur les fieuilets ministérielles

Les feuillets ministériels (également abrégées en +FM dans les catalogues) constituent une catégorie assez spécifique et intéressante de la philatélie belge. À première vue, elles ressemblent à des feuilles de timbres, mais leur fonction est tout à fait différente.

Malgré leur place particulière dans la philatélie belge, les feuillets ministériels n'ont fait l'objet que d'études limitées. Hormis les mentions dans les catalogues de le COB, la documentation les concernant est rare. Ces albums visent à offrir un panorama des feuillets ministériels belges et de leur importance au sein de la philatélie belge.

Ce projet n'est pas un simple catalogue de collectionneur, mais un ouvrage de référence sur un domaine très spécialisé de la philatélie belge. De ce fait, il est potentiellement unique et précieux pour les futurs collectionneurs.

Présentation de ce projet des feuilles ministérielles belges

Objectif :

Album numérique gratuit des feuilles ministérielles belges.
Album vierge gratuit séparé, contenant des listes d'inventaire pour les collectionneurs.
Concernant exclusivement la Belgique.

Ce qui est difficile à trouver?

Il n'existe pas d'ouvrage de référence unique et indépendant qui couvre exclusivement toutes les enveloppes ministérielles belges.
Les informations sont dispersées dans :

- d'anciens magazines ;
- des descriptions de ventes aux enchères ;
- des publications d'associations spécialisées ;
- les archives de la Poste belge (Bpost).

C'est précisément ce qui en fait un domaine d'expertise passionnant au sein de la philatélie belge.

Valeur unique du projet

Un temps de recherche considérable a été consacré à sa réalisation.
Des informations fiables ont été recueillies concernant les enveloppes du Premier ministre, notamment leurs dimensions et les exceptions ju
Bien plus qu'un simple album, il constitue une documentation précieuse sur un domaine de collection peu étudié.
Un niveau de détail nettement supérieur aux brèves notices des catalogues de leCOB

Contenu de l'album
Pour chaque feuillet ministériel :

- Numéro du timbre
- Sujet
- Année d'émission du timbre concerné
- Scans (si disponibles)
- Remarques
- Prix d'achat non indiqué
- Cases pour les scans des timbres ministériels (présents/manquants)

Que sont exactement les feuillets ministériels ?

Il s'agit d'impressions en **noir et blanc de timbres déjà émis.**
Les feuilles ministérielles sont de petits feuillets imprimés que bpost offre traditionnellement aux ministres, aux dignitaires ou aux invités.
Elles contiennent généralement **les mêmes timbres que l'émission officielle**, mais présentées dans un **format de présentation** non
Ils sont généralement produits en **petits tirages.**
Ils sont souvent munis d'un **cachet à sec** (une sorte de cachet en relief servant de marque d'authenticité).
Important : ce ne sont pas de véritables timbres valables pour l'affranchissement. Vous ne pouvez donc pas les utiliser pour envoyer du
Ils sont répertoriés séparément (MV/FM) dans les catalogues du catalogue de timbres belges sous presque chaque émission de timbres.

À quoi servaient-ils ?

Les feuillets ministériels étaient (et sont parfois encore) :
Des cadeaux de relations de l'administration postale
Distribués à : des ministres et des hauts fonctionnaires, des personnalités importantes, parfois aussi à des abonnés ou à des collectionneurs
Ils avaient donc une fonction de représentation ou de promotion, plutôt qu'une fonction pratique.

© MZ

© bpost

Informations générales sur les fieuilets ministérielles

Comment les collectionne-t-on ?

Bien qu'il ne s'agisse pas de véritables timbres :
ils sont bel et bien collectionnés par les philatélistes
ils figurent dans les catalogues, souvent en bas d'une émission
ils ont parfois une valeur catalogue, en fonction de leur rareté
Comme le tirage est faible, certains feuillets ministériels peuvent être très recherchés.

Différence par rapport à d'autres objets de collection

Pour clarifier les choses :
Type : Timbre, feuille premier jour, feuille ministérielle

Pourquoi sont-ils intéressants ?

Ils présentent le design des timbres d'une manière différente
Souvent plus beaux ou « plus épurés » que les vrais timbres
Petits tirages → valeur de collection potentielle
Moins connus → niche au sein du hobby

Ce que l'on peut en déduire

Les tirages sont souvent extrêmement limités (20 à 100 exemplaires !)
Les thèmes varient de l'architecture classique à la bande dessinée
Ils sont généralement désignés par des codes de catalogue spéciaux (MV / FM + numéro)

Comment reconnaître un véritable feuillet ministériel ?

1. Noir et blanc (ou très sobre)

Les véritables feuillets ministériels sont presque toujours imprimés en noir et blanc
Ils présentent le dessin du timbre, mais sans couleur et sans valeur faciale
👉 Vous voyez un feuillet coloré ? Alors ce n'est pas un feuillet ministériel, sauf exceptions (voir l'invention « KC »)

2. Papier et impression spéciaux

Souvent imprimés sur du papier épais, légèrement brillant ou mat
L'impression est généralement très nette et fine (qualité d'épreuve)
Pas de gomme (donc non collants comme les vrais timbres)

3. Cachet à sec (très important !)

Presque toujours présent
Un cachet en relief (vous le sentez avec vos doigts)
Généralement de la Poste belge (anciennement RTT / De Post)
👉 Le cachet à sec manque-t-il ?
➡ Dans ce cas, vous devez être particulièrement prudent (peut être authentique, mais souvent suspect)

4. Très petit tirage

Souvent : ± 20–30 exemplaires (éditions classiques), parfois jusqu'à ± 75 ou un peu plus (éditions modernes)
👉 Par conséquent : rarement disponibles et généralement pas proposés « en masse »

5. Format et mise en page

Souvent : plusieurs images de timbres sur une seule feuille, larges marges, parfois plusieurs motifs combinés
Elles ressemblent davantage à une feuille de présentation qu'à une feuille de timbres normale.

© bpost

Informations générales sur les fieuilets ministérielles

Qu'est-ce que la liste Stes ?

Remarque : Les « listes STES » ne sont pas répertoriées sur ce site.
STES est l'abréviation de « liste technique de production interne » de l'imprimerie postale belge (alors appelée De Post / Regie der Posterijen). Il ne s'agit pas d'un catalogue philatélique comme l'OBP/COB, mais d'un inventaire de l'imprimerie.

« Stes » est l'abréviation de « Steslijst » ou « Stesnummering », une liste de production interne utilisée par Bpost (anciennement De Post) dans son imprimerie de Malines. Cette liste contenait des données techniques sur chaque émission.

Objectif de la liste Stes

Cette liste servait à enregistrer **toutes les commandes d'impression** :
Feuilles ministérielles
Épreuves
Spécimens
Dessins non publiés
Tests internes
Commandes spéciales pour meubles ou services.
Les feuilles ministérielles étant des **publications non commerciales**, elles **ne figurent pas dans le catalogue COB (seules les notifications)**. Pour pouvoir les retrouver, les collectionneurs et les archivistes utilisent souvent la référence Stes figurant dans la liste d'impression. Ce code permet de déterminer :

La « liste Stes » n'existe pas officiellement.

Que contient un enregistrement Stes ?

Une entrée Stes contient généralement :

Numéro Stes : Code de séquence interne du travail d'impression (comparable à un numéro RP ou un numéro de proje
Date : Date d'impression, d'approbation ou d'enregistrement interne.
Description : Brève description technique de la feuille ou du timbre.
Couleur / Technique d'impression : Par exemple : noir et blanc, offset, taille-douce, surimpression, épreuve.
Format : Dimensions de la feuille (comme dans votre tableau : 150 × 178 mm).
Service / Imprimerie : Parfois indiqué par des codes tels que Ds, RP, Malines, Bruxelles.

Il s'agit donc d'un **registre de production**, et non d'un catalogue de collectionneurs.

Résumé

« Stes » = Liste d'impression interne de Bpost.
Contient des informations techniques sur les timbres et les feuilles.
Utilisée pour les **feuilles ministérielles, les épreuves et les invendus.**
Ce n'est pas un catalogue officiel, mais il est utile pour l'identification dans les archives.

© bpost

Informations générales sur les fieuilets ministérielles

⚠ Confusions courantes (important !)

❌ 1. Feuilles premier jour (FDS)

Avec cachet (pas de cachet à sec) et date : souvent colorés, tirage plus important
👉 Ce ne sont pas des feuilles ministérielles

❌ 2. Épreuves (essays/proofs)

Peuvent également être en noir et blanc, mais : généralement sans cachet sec, souvent uniques ou étiquetées différemment
👉 Ressemblent fortement aux feuilles de premier jour, mais constituent une catégorie différente

🔍 Que sont les épreuves ?

Les épreuves (également appelées essais ou proofs) sont des impressions préparatoires réalisées au cours du processus de conception d'un timbre.

Caractéristiques typiques :

Peuvent être en noir et blanc ou dans des couleurs différentes
Souvent imprimées sur un autre papier ou carton
Pas de cachet à sec (généralement)
Portent parfois des mentions telles que « essai », « proof » ou des notes d'impression
Ne sont pas destinés à la vente, mais à l'approbation interne
Souvent uniques ou en très petit tirage

📘 Que sont les feuilles ministérielles ?

Les feuilles ministérielles sont :
Des impressions officielles de timbres définitifs
Imprimées en petit tirage pour le ministre / l'administration
Presque toujours avec un cachet sec (différence très importante !)
Identiques aux vrais timbres (même dessin, mêmes couleurs, même perforation)
Plutôt un document cérémoniel ou d'archive

⚖ Principale différence en une phrase :

👉 Épreuve = phase de test (avant que le dessin ne soit définitif)
👉 Feuillet ministériel = produit fini, mais imprimé exclusivement à des fins officielles

💡 Indice pratique

Si vous avez un doute sur un exemplaire :
Présence d'un cachet à sec + timbre fini → feuillet ministériel
Absence du cachet à sec + anomalies → probablement une épreuve

📜 Comment les épreuves ont-elles été mises en circulation à l'origine ?

Au départ, les épreuves n'étaient absolument pas destinées aux collectionneurs.
Elles ne circulaient que dans un cercle restreint :

📦 1. Diffusion interne

Les épreuves étaient envoyées aux : concepteurs, graveurs, imprimeurs, hauts fonctionnaires (administration postale, ministère)
👉 Ces personnes les utilisaient pour approuver ou modifier les projets.

🎁 2. « Souvenirs » informels

Et c'est là que les choses deviennent intéressantes :
Au XIXe siècle et au début du XXe siècle, les contrôles étaient moins stricts et la notion de « valeur de collection » moins répandue.
Par conséquent :

les employés emportaient parfois des épreuves chez eux ;
celles-ci étaient offertes en cadeau à des connaissances ou à des relations ;
les dessinateurs ou graveurs conservaient des archives personnelles.

👉 C'est l'un des principaux moyens par lesquels ils sont parvenus aux collectionneurs.

© bpost

Informations générales sur les fieuilets ministérielles

3. Archives rendues publiques plus tard

De nombreuses épreuves ont passé des années dans : les archives des imprimeries, les administrations postales
Plus tard, il y a eu : des liquidations, des ventes aux enchères, des transferts vers des musées ou des collectionneurs
C'est ainsi que de plus grandes quantités sont apparues « d'un seul coup » sur le marché.

4. Échanges entre les premiers collectionneurs

À partir de la fin du XIXe siècle, un réseau de philatélistes s'est développé :
des fonctionnaires et des imprimeurs échangeaient des pièces
certains collectionneurs avaient des contacts directs avec les imprimeries
Surtout dans les pays ayant une forte tradition philatélique (comme la Belgique, la France et le Royaume-Uni)

Nuance importante par rapport aux feuillets ministériels

Feuillets ministériels : distribués délibérément à des personnalités haut placées
Épreuves d'impression : non distribuées officiellement, plutôt « divulguées » ou diffusées de manière informelle

En résumé

Les épreuves ont été mises en circulation par :

- des collaborateurs internes
- des archives personnelles
- des ventes d'archives ultérieures
- les premiers réseaux philatéliques

Et non par une émission officielle comme c'est le cas pour les feuilles ministérielles.

Un album séparé pour les épreuves ?

Oui, c'est absolument indispensable pour certains, mais pas sur ce site
Ils sont liés entre eux sur le site (dans la même édition que les fM, sous la rubrique « proof » (« épreuves »)).
Pourquoi pour certains ?
Fonction différente → épreuve = phase de développement, MV = produit final
Critères de collection différents (papier, épreuves couleur, états, annotations...)
Marché et valorisation différents
Permet de garder votre collection logique et « scientifiquement correcte »
Meilleure approche appliquée ici :
Collection principale : Feuillets ministériels (MV)
Parallèle : Épreuves / Essais / Proofs
Éventuellement troisième branche : projets / dessins originaux (si cela se présente un jour)

Reproductions modernes ou émissions fantaisistes

Risque élevé sur les places de marché en ligne
Parfois :

- vieillies artificiellement
- sans provenance officielle

Soyez particulièrement vigilant si :

- le prix est « trop beau pour être vrai »
- le vendeur ne donne pas de détails

© bpost

Informations générales sur les fieuilets ministérielles

Conseil supplémentaire (important pour les collectionneurs)

Utilisez un catalogue tel que :
Catalogue COB
Les feuillets ministériels y sont souvent répertoriés avec :
des codes tels que **MV, FM,**

Liste de contrôle pratique

Si vous souhaitez évaluer un objet, vérifiez les points suivants :
✓ Noir et blanc ?
✓ Pas d'indication de valeur ?
✓ Cachet sec présent ?
✓ Petit tirage connu ?
✓ Correspond-il à un catalogue (MV/FM) ?
➡ Au moins 4/5 « oui » = bonnes chances que ce soit authentique

Points de contrôle : en passant un feuillet suspect en revue selon ces 5 points de contrôle, vous pouvez faire une estimation rapide

Que signifie concrètement « au moins 4/5 « oui » » ?

Si vous pouvez répondre « oui » à au moins 4 de ces 5 caractéristiques, alors :
➡ il y a de fortes chances que vous ayez un véritable feuillet ministériel.

Exemple

Imaginons que vous ayez un feuillet :
✓ Noir et blanc → oui
✓ Pas de valeur → oui
✓ Cachet à sec → oui
? Tirage inconnu → doute
✓ Trouvé dans un catalogue → oui
Cela fait 4 « oui » sur 5
➡ Donc : probablement authentique

⚠ Important : ce n'est pas une garantie

Il s'agit d'une règle empirique rapide et pratique, pas d'une preuve.
Pourquoi ?
Certains feuillets ministériels authentiques ne comportent par exemple pas de cachet sec distinct
Les bonnes contrefaçons peuvent imiter 2 à 3 caractéristiques
Les informations de catalogue sont parfois difficiles à trouver

© bpost

Informations générales sur les fieuilets ministérielles

Existe-t-il des feuilles ministérielles dans d'autres pays que la Belgique ?

Il existe des exemples historiques dans d'autres pays. La Belgique n'est donc pas le seul pays où des épreuves de timbres ou des présentations spéciales de timbres étaient offertes à des dignitaires. Cependant, la tradition belge spécifique d'un tirage en noir et blanc sur papier spécial, avec un cachet sec du ministère compétent, est particulièrement reconnaissable.

Le terme « feuille ministérielle » est typiquement belge, mais le concept existe aussi dans d'autres pays. Les feuilles ministérielles sont des feuilles de timbres ou des épreuves spéciales, tirées à très petit tirage, souvent destinées à être offertes en cadeau aux dignitaires, aux invités ou aux institutions philatéliques. En Belgique, elles n'étaient généralement pas vendues au grand public.

Dans d'autres pays, vous trouverez des éditions similaires sous des appellations différentes, telles que :
France : feuillets de luxe ou tirages de présentation spéciaux.
Luxembourg : feuilles et épreuves de luxe pour les relations officielles.
Pays-Bas : dossiers de présentation, épreuves et éditions spéciales pour les invités.
Allemagne : Gedenkblätter ou tirages commémoratifs et de présentation officiels.
Suisse : tirages de luxe pour collectionneurs et institutions officielles.

États-Unis — Albums de présentation Roosevelt Vers 1903-1905,
Vers 1903-1905, des albums spéciaux contenant des épreuves de timbres américains ont été constitués et offerts à des personnalités influentes, des membres du gouvernement et de hauts fonctionnaires. Au total, 85 albums ont été produits. Produit. Fabriqué. Voici un exemple bien documenté d'une pratique similaire d'offrir des cadeaux, bien qu'il concerne des albums d'épreuves et non exactement les mêmes feuillets ministériels belges.

Royaume-Uni — Cartes de présentation et albums cadeaux

Le service postal britannique a produit des cartes cadeaux spéciales, ornées de nouveaux timbres et d'une brève explication, à l'intention de personnalités importantes. En 1960, par exemple, 80 cartes avec enveloppes ont été imprimées. De plus, des albums de luxe contenant des timbres ont été offerts à la Reine, au Premier ministre et aux ministres, entre autres. »

Ce qui rend la Belgique particulière, cependant, c'est que les feuillets ministériels sont devenus un domaine de collection à part entière, avec des numéros de catalogue et un marché distinct pour les philatélistes. Certains feuillets ministériels belges ont été tirés à seulement quelques dizaines d'exemplaires et peuvent donc être assez rares.

La Belgique semble être l'un des rares pays où les feuillets ministériels ont constitué un domaine de collection catalogué à part entière.

Beaucoup de plaisir à lire et à collectionner
MZ